



PROCES-VERBAL

Comité Directeur

Réunion du : Lundi 31 mars 2025

Président : Stéphane VANNUCCI

Vice-présidents :

- Johan LUIGGI
- Pascal PAOLI
- Jacques COLOMBANI
- Jerome SANTUCCI

Secrétaire général : Alain MOSCONI

Secrétaire général adjoint : Charles BENEDETTI

Trésorier : Stéphane ZANETTACCI

**Membres : Antoine ANDREANI – Cédric PELE - Frédéric MONTANARO –
Guillaume FRANCHI – Jean Laurent FABREGUES – Jean Marc
NICOLAI – Louis POGGI – Philippe PAOLI - Antoine EMMANUELLI**

Excusé (s) : Dominique POGGI – Johanna MEI –

Assiste(nt) : SALADINI David (Directeur)

Approbation du procès-verbal du 03 mars 2025 :

Le Comité Directeur procède à l'approbation du procès-verbal du 3 mars 2025

Informations locales et nationales :

- DTN : visite du pôle espoirs le 25 mars. Pour pouvoir renouveler l'agrément du pôle espoirs, le terrain du CSJC, utilisé par la ligue dans le cadre du pôle espoirs, devra être réhabilité dans les plus brefs délais.
- IR2F :
 - Le séminaire de IEFF s'est déroulé à Deauville. Philippe PAOLI, qui était présent avec Nicolas GAGLIARDI et Jean-François BERNARDI, présente au comité directeur le contenu du séminaire.
 - Certification Qualiopi: l'institut de formation de la ligue, a obtenu le renouvellement de certification Qualiopi.
- Commission féminine : la commission a acté le renforcement de sa composante, par la venue de plusieurs bénévoles. Cette 1ère réunion a permis de définir, conformément à la volonté du comité directeur, une stratégie de développement du football féminin. En ce sens, sera créé pour la saison 2025-2026 un ou plusieurs criterium U14F, U15F et U16F sur l'ensemble du territoire, mais aussi le nécessaire renforcement de la R1F.

Commémoration du 5 mai :

Dans le cadre des commémorations du 5 mai, la ligue innovera en organisant une randonnée qui partira de Furiani village vers la chapelle Sainte Marie, le mercredi 23 avril. Les U13 de tous les clubs de la ligue sont appelés à y participer. La ligue remercie la communauté d'agglomération, la mairie et les associations qui participeront à cette commémoration.

Réunion foot entreprise :

Les clubs de foot entreprise ont été reçu par des membres du comité directeur afin de partager leurs problèmes d'organisation et de discipline. Un test sera mis en place avec des caméras, à l'instar de la R1 ESCCOM, sur le stade du Stiletto.

Réunion CD-CRA :

Le comité directeur et la commission régionale de l'arbitrage, se sont réunis afin d'échanger sur différentes thématiques. Il a été évoqué l'éventualité d'une embauche d'un CTRA afin de pérenniser le travail effectué par le CRA notamment en matière de formation.

Règlement des tournois :

Le comité directeur soulève deux problèmes concernant les tournois :

- La nécessité de mettre en place un règlement des tournois
- Le problème de la participation des clubs à des tournois non homologués par la ligue. A cet effet le comité directeur de la ligue rappelle à l'ensemble des clubs que l'assurance de la licence ne couvre les licenciés uniquement lors des compétitions et manifestations organisées ou homologuées par la ligue.

Point technique :

- DAP :
 - Annulation participation NBS Nat BEACH SOCCER Féminin 13 avril 2025 CSJC problème de terrain
 - Désistement "concours jeunes futsal U15".
 - Consultation DTN U6 à U13 réunion lundi 24 février transmis DTN
 - Pitch U13 phases départementales 5 et 6 avril (Borgo/Cargese)
 - Séminaire DAP du 8 au 10 avril PIERRE
 - Séminaire Beach soccer du 1 au 3 avril THOMAS
 - Séminaire DTR du 1 au 3 avril NICOLAS
- PPF :
 - Concours et rattrapage Pôle Espoirs du 9 au 11 avril
 - Inter-ligues U15 G Amiens
 - Inter-ligues FUTSAL U15 et U17 Toulon
- Formation :
 - CFI FUTSAL mise en place sur 4 dates de février à avril (11 candidats)
- Divers : Jean Laurent FABREGUES, intervient concernant la nécessité d'étoffer la commission du statut des éducateurs afin de pouvoir œuvrer sereinement lors de la saison prochaine. A ce titre le comité directeur lance un appel aux membres des différentes commissions de la ligue, ainsi qu'aux amoureux du football insulaire, pour intégrer cette commission.

Courriers :

- Réception du projet de fusion entre les clubs du FC Borgo et de l'AS Furiani Agliani. Le comité directeur accuse réception du projet et rappelle aux deux clubs qu'ils ont au plus tard jusqu'au 15 mai pour confirmer leur projet et fournir l'ensemble des documents nécessaires prévus à l'article 39 des règlements généraux de la FFF.
- Affaire disciplinaire n° 2856132 U18 Saint Jean – Fc Balagne : le comité directeur accuse réception du PV de la commission de discipline

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance.